

## Inventaire des objets de valeur

*Qu'ils soient marqués ou non, dressez un inventaire de vos objets de valeur et conservez-le dans un endroit sûr : celui-ci vous aidera à signaler les objets manquants au cas où ...*

*Reprenez sur une liste les renseignements suivants :*

- description de l'objet,
- marque,
- numéro de série,
- marquage éventuel,
- particularités,
- date d'achat,
- numéro de la photo éventuelle.

*Prenez également des photos, en tenant compte des directives suivantes :*

- Prenez toujours des photos en couleur.
- Prenez un gros plan des particularités qui peuvent servir à l'identification.
- Placez une règle à côté de l'objet afin que sa taille puisse être déterminée sur la photo.
- Numérotez les photos et indiquez le numéro sur l'inventaire des objets de valeur.

## Mieux vaut prévenir ensemble VILLE DE LIEGE

### Set de marquage des objets de valeur



*Pourquoi marquer ses objets ?*

*Comment marquer ses objets ?*

*Inventaire de vos objets de valeur ?*

## Pourquoi marquer mes objets ?

Le marquage d'objets a un triple objectif :

- dissuader le vol
- confondre le voleur en cas d'interception
- restituer facilement les objet à leur propriétaire

Les objets de valeur doivent être marqués en utilisant le numéro de registre national, seul numéro propre à chaque personne. Des étiquettes personnelles seront réalisées par le service CAP Sécurité de la Ville sur simple demande.

Le marquage doit être réalisé sur une partie visible des objets de valeur mais pas sur une partie que l'on peut facilement enlever (ex : couvercle, batterie,...).

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir du matériel de marquage, n'hésitez pas à contacter le service CAP Sécurité au **04/238 50 19** ou par mail : [prevention.securisation@liege.be](mailto:prevention.securisation@liege.be).

## Comment utiliser le matériel de marquage ?

Seuls les objets en plastique peuvent être marqués à l'aide de ce matériel.

Il se peut également que certains plastiques ne réagissent pas à ces produits.

1. Nettoyez la surface de l'objet avec la lingette dégraissante.
2. Collez l'étiquette avec votre numéro national sur l'objet.

3. Sur un objet clair :  
apposez sur l'étiquette le produit contenu dans le flacon bleu, à l'aide d'un pinceau.

Sur un objet foncé :  
apposez sur l'étiquette le produit contenu dans le tube blanc, à l'aide d'un pinceau.

**ATTENTION :** toutes les perforations de l'étiquette doivent être recouvertes de produit

4. Laissez le produit agir pendant 15 minutes.
5. Décollez l'étiquette et jetez-la à la poubelle.
6. Apposez l'autocollant « **OBJET MARQUE** » en laissant apparaître la gravure dans le rectangle rouge.

**SOYEZ ATTENTIF** lors de la manipulation, les produits sont corrosifs !